

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 — 10 fr. pour six mois,  
 — 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Samedi dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 2 Juin.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Réception par l'empereur de lettres de divers souverains ;

Loi qui autorise le département de la Charente inférieure à s'imposer extraordinairement pour les travaux des chemins vicinaux ;

Nomination au commandement de l'avis à vapeur *l'Arabe* ;

Arrêté du ministre de l'instruction publique ouvrant un concours de six places d'agrégés dans les écoles supérieures de pharmacie ;

Tableau du prix de l'hectolitre de froment pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines ;

Lois : ouvrant, sur l'exercice 1857, un crédit supplémentaire pour les dépenses de l'instruction primaire imputables sur les fonds généraux de l'Etat ; — autorisant le département de la Moselle à s'imposer extraordinairement ; — réunissant à la commune d'Arras une portion de territoire distraite de la commune d'Archicourt (Pas-de-Calais) ; — autorisant la perception d'une surtaxe à l'octroi de la commune d'Audierne (Finistère) ;

Décret impérial portant promulgation de la convention de poste conclue, le 19 mars 1858, entre la France et la Bavière.

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. le préfet de police vient de rendre une ordonnance concernant la délivrance des billets à prix réduits pour les voyages des bords du Rhin et de la Belgique, sur les chemins de fer du Nord et de l'Est. En vertu de cette ordonnance, les compagnies de ces chemins de fer sont autorisées à délivrer des billets pour effectuer le voyage des bords du Rhin et de la Belgique aux prix et conditions ci-après :  
 Itinéraire des voyages. — Par Strasbourg et

la rive droite du Rhin : Paris, Nancy, Strasbourg, Baden-Baden, Carlsruhe, Heidelberg, Mannheim, Darmstadt, Francfort, Castel-Mayence, Bonn, Cologne, Aix-la-Chapelle, Liège, Pepinster, Spa, Bruxelles, Douai, Amiens, Paris, 119 fr. 50 c.

A Liège, les voyageurs ont le choix de revenir à Paris par la ligne de Charleroy.

Par Wissembourg ou par Forbach : Paris, Nancy, Strasbourg, Wissembourg. — Paris, Metz, Forbach, Saarbruck.

Ludwigshafen Mannheim, Mayence, Remagen, Cologne, Aix-la-Chapelle, Liège.

Pepinster, Spa, Bruxelles, Douai, Amiens, Paris. — Ou retour direct par Charleroy et St-Quentin, 114 fr. 50 c.

Les voyageurs pourront partir indifféremment par le chemin du Nord ou par celui de l'Est.

Ces billets sont personnels. Ils seront valables pendant un mois, et donneront droit à l'arrêt facultatif dans les villes ci-dessus désignées.

Des statuettes obscènes, exposées en vente sur le marché de Roubaix, ont été saisies par M. le commissaire central de police.

Le mouleur en plâtre, Michel Tourcoli, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à un mois de prison, 100 fr. d'amende et aux frais, pour outrage à la morale publique et pour colportage d'objets non autorisés.

Nous croyons savoir qu'un service de voitures publiques faisant le trajet de Roubaix à Lannoy en correspondance avec le chemin de fer doit être prochainement établi.

On organise en ce moment, à Marcq-en-Barœul, une loterie au profit de la Caisse de retraite pour la vieillesse.

Il y aura, dit-on, 200 lots parmi lesquels dix, pendules-cartels.  
 On espère obtenir un lot de S. M. l'Empereur

Dimanche, un incendie qui pouvait avoir le suites les plus funestes a éclaté dans la commune d'Hem. Quatre meules, les trois premières, de paille de colza, la quatrième de grains, sont devenues la proie des flammes, juste à côté des bâtiments de la ferme de l'Alliance, occupée par M. Braquaval.

M. le juge de paix du canton de Lannoy, assisté du commissaire de police du même canton, s'est rendu le premier sur les lieux. MM. les sapeurs-pompiers de Lannoy et ceux de la commune d'Hem, ces derniers accompagnés de M. le maire, n'ont pas tardé à arriver. Grâce aux ordres intelligents donnés de concert par ces trois fonctionnaires, on a fini par se rendre maître du feu au bout de quatre heures, après avoir par mesure de précaution fait la part du feu en démolissant un hangar couvert en chaume qui se trouvait malheureusement situé entre une gigantesque meule de foin (7,500 gerbes) et les bâtiments d'exploitation de la ferme.  
 La perte est évaluée à 2,500 francs.

Samedi, vers huit heures du matin, le jeune Théophile Cardon, âgé de 9 ans et demi environ, demeurant chez son père, cordonnier au hameau de la Verte-Feuille, s'amusait avec des enfants de son âge, près d'un moulin à vent, lorsqu'il lui prit tout à coup fantaisie de passer entre les ailes, pendant la marche du moulin ; le petit garçon fut atteint au côté gauche et lancé à plusieurs mètres de distance, dans un champ de pommes de terre.

Dès que les parents furent avertis de ce qui venait d'arriver, ils allèrent chercher M. Ledoux, officier de santé, à Wambrechies, qui constata que le jeune Cardon avait trois côtes cassées.

Pour nous conformer au désir exprimé par nos abonnés, nous publions aujourd'hui le tableau des heures de départ des trains.

Les prix auxquels la régie prendra livraison des tabacs de la récolte de 1858, sont fixés ainsi qu'il suit, sauf une allocation de 10 fr. par 100 kil. pour les tabacs de surchoix :

Première qualité, les 100 kil. . . . 140 fr.  
 Deuxième qualité, les 100 kil. . . . 110 fr.  
 Troisième qualité, les 100 kil. . . . 90 fr.  
 Tabacs non marchands, les 100 kil., 70 à 10 fr., en descendant de 10 en 10 fr.

Dans le cas où des planteurs auraient des motifs fondés de substituer à la culture du tabac une ou plusieurs pièces de terre égales ensemble à la superficie de celles qu'ils avaient déclarées d'abord, ils y seraient autorisés en justifiant, par une déclaration préalable à toute plantation, des motifs de cette substitution.

On lit dans l'*Autorité* de Dunkerque :

« Jeudi, vers huit heures du soir, un homme de 30 ans à peu près, sortit du port, sous le prétexte d'une promenade, avec le bateau lamaneur n° 4, patron Holzer ; l'inconnu était porteur d'un sac de nuit qu'il voulait embarquer, mais le patron s'y opposa. Cet objet fut déposé chez le sieur Florimond, cabaretier sur le port. Le canot se met en route, et, arrivé en rade, le voyageur étranger propose à l'un des canotiers, nommé Salandrouse, sa montre en cadeau ; il déclare ensuite avoir l'intention de prendre un bain ; ces propositions anormales étonnent le patron Holzer, qui refuse son assentiment. La promenade terminée, vers dix heures et demie, on débarque l'homme à la cale des pêcheurs. Une demie heure après, le même canot sortit pour faire sa marée ; Salandrouse aperçut alors, sous la jetée ouest, l'individu qu'ils avaient débarqué et qui se tenait là debout, un couteau à la main. A l'approche de l'embarcation, il se porte vivement plusieurs coups de son arme dans la poitrine, et se précipite alors en dehors du chenal. L'équipage du lamaneur n° 4 appelle à son aide le bateau n° 8, patron Vianne, qui sortait en ce moment, et tous deux s'élancent vers l'endroit où le malheureux a disparu.

sultats souvent déplorables... quand ils ne sont pas sans remède.

Ecoutez cette description du *bruit qui court*, elle est faite de main de maître :

## LE BRUIT QUI COURT.

« Il est à la calomnie ce que la piqûre est au coup de poignard, ce que le vent qui passe est au souffle de l'orage, ce que l'insecte est au reptile, ce que la richesse du pauvre est à la misère du riche.

« N'écoutez pas, il n'a pas de voix ; ne regardez pas, il n'a pas de forme ; mais il se glisse dans la voix, dans le regard d'autrui ; il s'en pénètre, il s'y distille : miel sur les lèvres, il n'est poison qu'au cœur.

« Si lâche ou cruelle qu'elle soit, la calomnie ne rampe pas toujours, elle a des pieds qui marchent, un corps qui se meut, une tête hideuse qui se dresse quelquefois, un dard que l'on voit au moins quand il frappe ou quand il a frappé. — Le bruit qui court n'est qu'un imperceptible frelon qui rûde, bourdonne, voltige ; moins que cela, c'est un atôme ; moins encore, un écho, un fluide sonore qui vous entre dans l'oreille et se mêle à votre pensée sans que vous l'avez senti.

« La calomnie vous mord, le venin reste, on peut le guérir ; mais le bruit qui court vous chatouille plutôt qu'il ne vous blesse ; c'est une démangeaison sans souffrance d'abord, mais que vous grattez, qui s'enflamme et qui devient une plaie.

« La calomnie est une douleur, vous pouvez la mépriser ou la vaincre ; c'est un ennemi, vous pouvez vous venger. Mais le bruit qui court, où le trouver ?

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 2 JUIN 1858.

## REVUE DU MOIS

— MAI 1858. —

Conversation en chemin de fer. — Les plumes de gail de Jacquot dit de Mirecourt. — La calomnie. — Les on dit. — Le bruit qui court. — La science moderne. — Nouvel éclairage au gaz. — Avis aux balneariens. — Botanique des dames, par M. Ch. de France.

« Je ne demande que deux voyageurs qui causent et mon chapitre est fait » disait Sterne. Il est probable qu'à cette époque, les voyageurs avaient encore la louable habitude de causer.

Aujourd'hui c'est bien différent : on voyage avec rapidité, on cause peu, on lit quelquefois. On dort beaucoup. — Le satirique anglais, dans sa classification, a sans doute oublié le voyageur normaliste.

C'est un type que l'on rencontre parfois et que, pour notre part, nous avons eu l'occasion d'entendre gronder dans un récent voyage.

Il faisait froid, triste et humide... Comme au mois de mai, pourrions-nous ajouter. — Les voyageurs se trouvaient dans notre compartiment. Un jeune homme se décide à causer près une inspection muette du vieillard qui se rouve assis en face de lui. Il entame l'éternel chapitre de la pluie et du beau temps ; cause de réputation usurpée du mois de mai, qui est devenu un des mois les plus désagréables de

l'année, malgré les prédictions du grand Mathieu Laënsberg....

Nous ne pouvons ici, on le comprend, analyser en détail cette conversation qui menaçait d'être des moins intéressantes, le jeune homme faisant à peu près seul tous les frais d'éloquence.

Le voyageur âgé ne paraissait pas précisément d'humeur à suivre la conversation sur ce terrain, et, jugeant sans doute son interlocuteur d'après l'entrée en matière, il se renferma dans le mutisme le plus complet.

Bon nombre de kilomètres avaient été parcourus dans le plus grand silence, lorsque le jeune homme, pour se soustraire aux ennus de la route, sortit de sa poche une des biographies échappées de la fabrique littéraire du célèbre Jacquot, qui désormais ne signera plus : de Mirecourt. Cette brochure avait été aperçue par le vieillard, qui, s'adressant à son compagnon de voyage :

— Vous avez là, monsieur, lui dit-il, un livre remarquable, puisqu'il est écrit par ce superbe critique qui se croit taillé sur les proportions des colosses de la littérature.

Ce début promettait ; la suite n'était pas moins remarquable.

— Cela me rappelle, continua le vieillard, que ce pauvre geai doit faire, à l'heure qu'il est, une fort sotte figure, et, qu'à l'instar de ceux qui se sont affublés de titres, il va être contraint, de par la loi, de retrancher sa particule et de laisser choir ses plumes de paon. N'a-t-il pas eu dernièrement la fantaisie — nous allions dire l'audace — d'écrire à M. l'archevêque de Besançon pour lui demander des renseignements sur Proudhon ! Eh quoi ! Jacquot ose écrire à un respectable archevêque ? Ce serait bouffon si ce n'était pas pitoyable !

Monseigneur de Besançon, ne connaissant pas le célèbre pamphlétaire, a daigné lui répondre.

Il est à souhaiter que l'exemple de charité donné par le prélat dans les paroles admirables qui terminent sa lettre fassent réfléchir Jacquot, lui qui connaît si peu les gens dont il fait la biographie....

Ces réflexions peu bienveillantes pour Jacquot furent interrompues par le signal d'arrivée à la station d'embranchement.

Nous croyons ne pas nous tromper en affirmant que les deux voyageurs se quittèrent sans se donner la moindre marque d'estime mutuelle. Il est probable que le vieillard avait cru rencontrer dans le jeune homme un des rares admirateurs de Jacquot et de ses calomnies.

La calomnie ! Quel est donc celui qui a dit que la calomnie est un pouvoir qu'on ne détruira jamais ? — Cela est malheureusement vrai ; cette puissance qui dévore la société est indestructible !

Calomnier est un plaisir bien doux pour une foule de gens qui, n'ayant fait que cela toute leur vie, prétendent n'avoir jamais causé le moindre tort à personne.

Par ce temps de calomnie qui court, les réputations de probité et d'honneur sont foulées aux pieds.

Les prétextes, faut-il le dire ? sont souvent futiles. — Le but, on le devine ; il est toujours inspiré par l'envie.

C'est toujours la même manière de propager de faux bruits. — On dit. — On assure.

C'est, en un mot, le bruit qui court.  
 Les détails sont quelquefois hideux et les ré-